COUPE DE FRANCE 2023/2024
CALENDRIER DU 6EME TOUR

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 29 octobre 2023 à 15h00 ou le Samedi 28 octobre 2023 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.
En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront **directement** par l'épreuve des **coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par la C.R. d'Arbitrage.
En cas d'absence de délégué officiel, c'est le représentant du club visiteur qui en fera fonction.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES
Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** **afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant**.

ACCES AUX MATCHES
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

PORT DES EQUIPEMENTS –
Les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les équipements comportant les mentions « **BETCLIC** » pour les visiteurs ou « **CREDIT AGRICOLE** » pour les recevants.

ATTENTION !

La règle des REMPLACES-REMPLACANTS ne s'applique PLUS (JUSQU'AU DEUXIEME TOUR SEULEMENT).
Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec les articles 7.3 du règlement de la Coupe de France et 144 des R.G. de la F.F.F.).
Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.
Le nombre de mutés est celui qui régit l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.

Coupe De France / Régionale	Nouvelle Aquitaine	148

Samedi 28/10/2023 20H

27466290 26092.1 (SER1) Feytiat Cs 1 - Bergerac Perigord Fc 1 (NAT2)
Rouge Bleu
Stade Roger Couderc 1
Rue Des Besses
87220 FEYTIAT

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466291 26093.1 (SER2) Perigny Fc 1 - Poitiers Stade Fc 1 (NAT3)
Rouge Bleu
Stade Municipal 1 (Honneur)
Terrain D'Honneur
6 Bis Rue De St Rogatien
17180 PERIGNY

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466292 26094.1 (SER2) St Emilionnais Fcg 1 - Chauray Fc 1 (NAT3)
Blanc Bleu
Stade Raymond Junet
Route De Montagne
Rd 122
33330 ST EMILION

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466293 26095.1 (SER2) Biarritz Jeanne Arc 1 - Trelissac Apfc 1 (NAT2)
Rouge Bleu
Stade Polo Hippo Des Fleurs 1
Terrain Synthétique
Avenue Du Lac Marion
64200 BIARRITZ

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466294 26096.1 (SER1) Rochefort Fc 1 - Etoile Maritime Fc 1 (SER1)
Blanc Jaune
Stade Du Polygone 1
Complexe Sportif Du Polygone
Boulevard Pouzet
17300 ROCHEFORT

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466295 26097.1 (NAT3) Bayonne Aviron 1 - Niort Chamois Fc 1 (NAT1)
Blanc Bleu
Stade Didier Deschamps 1
Terrain Honneur
Avenue De Plantoun
Sainte Croix
64100 BAYONNE

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466296 26098.1 (NAT2) Libourne Fc 1 - Chatellerault So 1 (NAT3)
Blanc Bleu
Stade Jean Antoine Moueix 1
50 Avenue De Verdun
33500 LIBOURNE

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

Coupe De France / Régionale	Nouvelle Aquitaine	148

Samedi 28/10/2023 20H

27466297 26099.1 (SER2) Morlaas Est Bearn Fa 1 - Neuville Ca 1 (SER1)

Stade De La Hourquie
6 Impasse Lavigne
64160 MORLAAS

Arbitre centre Rouge
Arbitre assistant 1 Jaune
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466299 26101.1 (SER3) Aunis Avenir Fc 1 - St Paul Sport 1 (NAT3)

Stade Municipal 1
Rue Des Sports
17138 ST XANDRE

Arbitre centre Rouge
Arbitre assistant 1 Bleu
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466300 26102.1 (SER3) Bassens Cmo 1 - Angouleme Chte Fc 1 (NAT2)

Plaine De Jeux Séguinaud 2
Terrain Annexe Dubernard 2
2-4 Rue Léo Lagrange
33530 BASSENS

Arbitre centre Blanc
Arbitre assistant 1 Bleu
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466301 26103.1 (SER1) Villenave Jeunesse 1 - Parthenay Viennay Rc 1 (SER2)

Stade Alain Roche 1
Terrain Honneur
Chemin De Cadaujac
Domaine De La Junca
33140 VILLENAVE D ORNON

Arbitre centre Blanc
Arbitre assistant 1 Jaune
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

Dimanche 29/10/2023 15H

27466298 26100.1 (SER3) Mas Ac 1 - Panazol As 1 (NAT3)

Stade Norbert Teyssier 1
Route De Calonges
47430 LE MAS D AGENAIS

Arbitre centre Rouge
Arbitre assistant 1 Bleu
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal

27466302 26104.1 (SER3) Chateau Larcher Es 1 - Isle Ja 1 (SER2)

Stade Municipal 1
Le Bourg
86370 CHATEAU LARCHER

Arbitre centre Rouge
Arbitre assistant 1 Bleu
Arbitre assistant 2
Délégué principal
Délégué adjoint 1
Observateur principal